

La validité de l’habilitation BS et BE Manœuvre est généralement de 3 ans. À l’issue de cette période, le personnel habilité doit suivre un recyclage pour maintenir à jour ses compétences et prendre en compte les évolutions technologiques ou réglementaire

Public concerné : Personnel non électricien amené à effectuer des interventions simples sur des installations électriques basse tension (remplacement de fusibles, ampoules, actionnement de disjoncteurs, etc.).

Agents de maintenance, gardiens, techniciens d’entretien, et au

Prérequis : Aucun prérequis technique n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Objectifs : Actualiser les connaissances sur les dangers et les risques électriques.

Revoir les procédures de sécurité et les gestes à adopter en cas d'incident.

Adapter la formation en fonction des évolutions des normes ou des pratiques dans l’entreprise.

Contenu de la formation :

Rappel des notions de base sur l’électricité et les dangers associés.

Révision des opérations autorisées (remplacement de fusibles, manœuvre d’appareillages).

Études de cas d’accidents récents pour illustrer les dangers et comportements à éviter.

Exercices pratiques sur des équipements simulés.

Méthodes pédagogiques : Exposés théoriques : Présentation des concepts de base, des risques électriques et des règles de sécurité.

Démonstrations pratiques : Présentation des EPI et des opérations autorisées (remplacement de fusibles, manœuvres de disjoncteurs, etc.).

Études de cas : Analyse d'accidents et incidents pour illustrer les dangers électriques.

Exercices pratiques : Réalisation d’interventions simples sur des installations électriques simulées.

Échanges interactifs : Discussions autour des problématiques rencontrées dans le cadre de l’intervention sur des équipements électriques.

Évaluation continue : Test de connaissances au fur et à mesure de la formation, avec un bilan final.

Modalités d'évaluation : Évaluation finale : À la fin de la formation (initiale ou de recyclage), une évaluation est réalisée sous forme de QCM et d'exercices pratiques.

Délivrance : Attestation d’habilitation : Une attestation d’habilitation BS et BE Manœuvre est délivrée à l’issue de la formation et des évaluations réussies. Cette attestation est valable pour 3 ans.

Durée : 1 jour soit 7 heures

Groupe : De 4 à 10 personnes

Prix Inter HT : 150€ net de TVA

Prix Intra HT : 695€ net de TVA

Modalités d'inscription : Merci de nous contacter pour évaluer vos besoins et organiser le positionnement des apprenants. Pour une formation intra-entreprise, cette démarche doit être effectuée au plus tard 15 jours avant la date prévue (sauf en cas d'urgence). Pour une formation inter-entreprises, le délai est de 24 à 48 heures avant le début de la session.

Accessibilité Aux Personnes En Situation De Handicap : Adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques en fonction des besoins spécifiques des participants.

Modalités de financement : Dispositifs de financement : OPCO, financement entreprise, financement personnel.

Nb : Notre organisme de formation peut prendre en charge la gestion de vos dossiers de financement auprès de votre OPCO.

Recyclage : *L'habilitation électrique pour les non-électriciens doit être renouvelée périodiquement. La durée de validité de l'habilitation est généralement de 3 ans.*